

COMMUNE DE LA NEUVEVILLE SOUS MONTFORT

COMPTE RENDU  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
LE VENDREDI 10 JUILLET 2020

Début de la Séance 20h15 min

Nombre de conseillers en exercice : 3

Nombre de conseillers présents : 2

Nombre de conseillers votants : 3

Absent ayant donné procuration :

DEHON Didier a donné procuration à DEHON Francis

Absent non Excusé : Néant

Monsieur LEBEGUE Jean-Michel a été secrétaire de séance.

**Ordre du jour**

**\*Election Sénatoriale**

**\*indemnité Elus**

**\*Délibération pour emploi secrétaire.**

**\*Affaires Diverses**

**10-07-2020 ELECTION SENATORIALE**

Election délégués titulaires.

1 seul tour résultat du vote Mr DEHON Francis 2 voix Mr LEBEGUE Jean-Michel 1 voix

**Mr DEHON Francis a été élu délégué titulaire à la majorité absolue.**

Election délégués suppléants.

1<sup>er</sup> tour résultat du vote Mr DEHON Didier 1 voix Mr LEBEGUE Jean-Michel 2 voix

**Mr LEBEGUE Jean-Michel a été élu délégué suppléant à la majorité absolue.**

2<sup>ème</sup> tour résultat du vote Mr DEHON Didier 3 voix

**Mr DEHON Didier a été élu délégué suppléant à la majorité absolue.**

## **10-07-2020 Indemnité élus**

Le conseil municipal a délibéré pour l'indemnité des élus (Le Maire et L'adjoint ).

Le conseil a délibéré à l'unanimité 3 pour les indemnités suivantes :

Le Maire indemnité brute mensuel de 991.80 euro

L'adjoint indemnité brute mensuel de 385.05 euro

## **10-07-2020 Délibération pour emploi secrétaire**

En raison de la fin de contrat de la secrétaire qui est intervenu le 30 juin 2020 d'où le besoin de créer un poste de secrétaire.

Le conseil propose à SARAH L'HOMME de lui faire un contrat de 15 heures par semaine à partir du 13 juillet et jusqu'au 31/07/2020 renouvelable chaque mois contrat par le Centre de Gestion Départemental de la Fonction Public Territoriale.

Le conseil a voté à l'unanimité 3 pour.

## **Affaires Diverses**

### 1) Location de la salle polyvalente

Mr HOUCHA avait réservé la salle des fêtes sous l'ancienne municipalité pour courant juillet mais il n'ai pas d'accord de payer la location sous prétexte que Mr Nicolas VADROT Maire sortant lui a octroyé ladite salle en échange de sa venue lors des cérémonies commémorative, la municipalité lui à fait par que qu'il n'y a pas de note écrite et lui propose donc de payer la salle au même titre que toute personne.

### 2) L'employé communal

Mr LUDOVIC RINGEVAL ne travail plus sur la commune il a été mis fin à son contrat par la Municipalité Sortante.

Nous demandons donc aux personnes qui désirent participer à l'entretiens de notre village de se faire connaître auprès de la municipalité.

### 3) Station d'épuration

La station est dans un état moyen il semble que plus aucune pompe ne fonctionne. Un bilan a été demandé à Suez afin de diagnostiquer les dysfonctionnements et les solutions pour la remettre en état rapidement.

Fin de la Séance 22h30 min